

S'LEIMBACHER BLETTLA



La Gazette du Coucou



Chers Leimbachaises et Leimbachois,

C'est pour moi un très grand honneur de m'adresser à vous pour la première fois dans ma fonction de maire. Je mesure la grande responsabilité qui m'est donnée. En mon nom et celui de mes colistiers, je remercie tous les électeurs pour leur participation aux élections municipales et pour la confiance qu'ils nous accordent. Engagement et proximité pour le bien commun est le mot d'ordre de toute notre équipe composée de femmes et d'hommes partageant la même conviction et animés par la volonté d'agir ensemble pour LEIMBACH, au profit de tous nos concitoyens.

J'adresse un sincère merci à mon prédécesseur, René KIPPELEN, pour les 25 années passées au service de notre belle commune dont deux mandats en qualité de maire. Avec l'équipe en place, il continuera à suivre l'important chantier de la rénovation de la salle polyvalente, pour laquelle il s'est beaucoup investi ces dernières années.

Nous sommes face à une situation inédite liée à une crise sanitaire pandémique que nous n'avions jamais connue et qui ne sera pas sans conséquences sur notre économie. Au-delà du drame humain, elle aura, inéluctablement, des répercussions financières pour la Nation et nos collectivités locales. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions, par leur dévouement, ont permis à notre village d'être globalement épargné par ce virus extrêmement contagieux. La mairie a ainsi pu continuer d'assurer ses principales missions et l'école a pu rouvrir. Cela, grâce à l'engagement des enseignants, des élus et personnels du Syndicat Intercommunal Scolaire de LEIMBACH -RAMMERSMATT, lesquels n'ont pas ménagé leurs efforts malgré un protocole sanitaire complexe.

Enfin, j'ai une pensée émue pour toutes les victimes de la Covid 19 et toutes les familles endeuillées durant la période du confinement, obligées d'organiser les obsèques de leurs proches dans l'intimité.

Parmi nos projets figure en premier lieu, la poursuite des travaux de rénovation de la salle polyvalente et de la caserne des pompiers, en espérant une mise à disposition dès la fin du printemps 2021. Durant la mandature, l'équipe municipale sera amenée à réviser notre Plan Local d'Urbanisme datant de 2010 mais contraint de se mettre aux normes du PLU Grenelle 2 pour être en conformité avec les schémas de cohésion territoriale du Pays Thur-Doller et de la Région. Le programme pluriannuel pour l'entretien des chemins forestiers et le drainage du ruissellement des eaux pluviales a d'ores et déjà commencé. Nous mènerons une étude pour la faisabilité d'une construction d'un périscolaire, sachant que l'accueil actuel est provisoire. Vous noterez que ce programme reste ambitieux pour une commune modeste où nous aurons en permanence la volonté d'une gestion rigoureuse de notre budget. Vous pourrez aussi compter sur ma détermination pour défendre les intérêts de notre village au sein de la Communauté de Communes THANN - CERNAY.

La 8^{ème} journée citoyenne qui n'a pu être organisée en mai dernier, a été fixée au samedi 12 septembre. Cet acte civique permet aux habitants de se retrouver pour réaliser une multitude de chantiers et partager un moment de convivialité toujours très apprécié lors du repas de cohésion offert par la commune. Je vous invite à venir nombreux !

Après les semaines difficiles que nous venons de traverser, je vous souhaite à tous de passer un bel été.

Votre maire,
Philippe ZIEGLER



ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020



Les quinze candidats de la seule liste déclarée, conduite par le 1er adjoint sortant Philippe Ziegler ont été élus au premier tour. Le taux de votants s'élève à 40,21% (64,04% en 2014) et celui de l'abstention à 59,79% (35,96% en 2014). La crise sanitaire suivi du confinement décrété le 17 mars explique en grande partie le faible taux de participation.

Avant le confinement, le scrutin s'est déroulé dans le respect des mesures sanitaires



Au 1^{er} plan (de G. à D.) : Maurice RUEFF, Damien EHRET (2^{ème} et 1^{er} adjoint) Philippe ZIEGLER (maire) Christelle CLAERR (3^{ème} adjointe)

Au 2^{ème} rang (de G à D) : Christian MICHEL, Frédéric CLAERR, Bernard BOESCH, Etienne PETER, Jérôme LUTRINGER,

Michaël WAGNER, Sandra PFISTER, François SCHNEBELEN, Marie-Thérèse SEYFRIED, Jennifer BRAUER et Audrey TA DINH

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITE: Philippe ZIEGLER, maire

Damien EHRET: 1^{er} adjoint au maire délégué pour intervenir aux affaires techniques et la gestion de la salle polyvalente

Maurice RUEFF: 2^{ème} adjoint au maire délégué aux affaires financières et budgétaires et à la communication

Christelle CLAERR: 3^{ème} adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales et scolaires, à l'état-civil et à l'animation

Etienne PETER : conseiller délégué en charge du suivi des travaux des chemins forestiers et pour l'élaboration du programme pluriannuel de drainage des eaux de ruissellement

Audrey TA DINH: conseillère déléguée chargée de la petite enfance et du périscolaire.

A noter que pour pouvoir indemniser ces deux conseillers délégués, le maire et les adjoints ont décidé de percevoir un montant inférieur à celui prévu par la loi.

COMMISSIONS COMMUNALES

Philippe ZIEGLER, maire, est président de droit de chaque commission.

1) Finances – Budget : Maurice RUEFF, Frédéric CLAERR, Christian MICHEL, François SCHNEBELEN

2) Urbanisme – Travaux – Environnement : Damien EHRET, Etienne PETER, Bernard BOESCH,
Jennifer BRAUER, Frédéric CLAERR, Sandra PFISTER, Michaël WAGNER

3) Animation – Communication : Christelle CLAERR, Maurice RUEFF, Damien EHRET, Audrey TA-DINH,
Jérôme LUTRINGER, François SCHNEBELEN, Marie-Thérèse SEYFRIED

4) Révision PLU – Loi Grenelle 2 : Damien EHRET, Maurice RUEFF, Christelle CLAERR, Etienne PETER,
Jennifer BRAUER, Frédéric CLAERR, Jérôme LUTRINGER, Christian MICHEL, Sandra PFISTER,
Michaël WAGNER

5) Salle polyvalente – Aménagement et équipement : Damien EHRET, Christelle CLAERR, Etienne PETER,
Audrey TA DINH, Bernard BOESCH, Jennifer BRAUER, Frédéric CLAERR, Christian MICHEL,
Marie-Thérèse SEYFRIED

Pour des raisons pratiques, cette 5^{ème} commission pourra occasionnellement être ouverte à des membres associés ne faisant pas partie du Conseil Municipal.

DELEGATIONS ET REPRESENTATIONS

I - COMMUNAUTE DE COMMUNES THANN-CERNAY

Conseillers communautaires : Philippe ZIEGLER (titulaire), Damien EHRET (suppléant)

DECHETS - SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY

Marie-Thérèse SEYFRIED (titulaire), Bernard BOESCH (suppléant)

EAU– ASSAINISSEMENT-SYNDICAT DE RIVIERE DOLLER : Christian MICHEL

II - COMMUNES ET AUTRES

Correspondant Défense : Philippe ZIEGLER

Commission d'appels d'offres : Philippe ZIEGLER (membre de droit), Maurice RUEFF, Audrey TA DINH,
Jérôme LUTRINGER (titulaires), Christelle CLAERR, Frédéric CLAERR, Christian MICHEL (suppléants)

Syndicat scolaire LEIMBACH-RAMMERSMATT: Christelle CLAERR (présidente), Audrey TA DINH,
Jennifer BRAUER, Sandra PFISTER, François SCHNEBELEN

Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Rhin: Frédéric CLAERR

Syndicat mixte du parc naturel des Ballons des Vosges: Sandra PFISTER (titulaire),
Christian MICHEL (suppléant)

Commission consultative communale de chasse: Philippe ZIEGLER, Etienne PETER, Christian MICHEL,
Frédéric CLAERR

Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux : Etienne PETER (titulaire), Christian MICHEL
(suppléant)

Syndicat mixte de la Doller : Etienne PETER (titulaire), Damien EHRET (suppléant)

Comité consultatif communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

Membres du conseil municipal: Philippe ZIEGLER, Jennifer BRAUER, Sandra PFISTER, Marie-Thérèse SEYFRIED (titulaires), Frédéric CLAERR, Audrey TA DINH, Michaël WAGNER (Suppléants)

Membres des Sapeurs-Pompiers: Damien EHRET, Guillaume BOESCH, Katia GUTHMANN, Bertrand HALLER (titulaires), Fabien HASENFRATZ, Michaël BUHR, Etienne PETER (suppléants)

Elections sénatoriales : Le conseil municipal s'est réuni spécialement le 10 juillet 2020 pour élire les délégués et suppléants pour les prochaines élections sénatoriales du 27 septembre 2020. Ont été élus à l'unanimité : Philippe ZIEGLER, Sandra PFISTER, Christian MICHEL (titulaires) et Audrey TA DINH, François SCHNEBELEN et Jennifer BRAUER (suppléants).



BUDGET DE LA COMMUNE 2020

Résultats de l'exercice 2019

Report 2018 + Recettes 2019 - Dépenses 2019 = **Résultat**

Résultat Section fonctionnement :

179 452,94 € + 496 386,91 € - 463 348 € = **212 491,47 €**

Résultat Section investissement :

375 956,42 € + 247 024,27 € - 348 593,20 € = **274 387, 40 €**



Budget primitif 2020

Section fonctionnement :

Report 2019 + Recettes estimées = 142 491,47 € + 507 507, 53 € soit **649 999 €**

Section investissement :

Report 2019 + affectation fonctionnement 2019 + Recettes + Opérations comptables

TOTAL : 274 387,40 € + 70 000 € + 1 194 695,60 € + 156 556 € soit 1 695 639 €

Une gestion rigoureuse du budget lors des mandatures précédentes a permis de contracter des prêts pour un montant global de **850 000 €** affectés aux travaux de réhabilitation de la salle polyvalente dont la facture finale approximative s'élèvera à **1 400 000€**.

De même, il a été possible d'investir près de **35 000€** pour les travaux rue de Rammersmatt aux abords de l'école. La nouvelle équipe municipale a pour objectif prioritaire de contenir les coûts de fonctionnement afin de permettre l'émergence de futurs projets tout en n'augmentant pas la pression fiscale des habitants tel que nous l'avons voté cette année.



SYNDICAT SCOLAIRE LEIMBACH - RAMMERSMATT



La rentrée scolaire 2020/2021

La rentrée scolaire est fixée au **mardi 1^{er} septembre 2020** pour l'ensemble des écoliers.

Pour la maternelle, le jour de la rentrée se réalisera en 2 temps : Les enfants de petite section iront à l'école le matin, tandis que ceux de la moyenne et grande section y rentreront l'après-midi.

Sophie GRAVEY et Erica LEHMANN assureront les cours de la maternelle avec une classe de petite et moyenne section et une classe de petite et grande section. Les enfants, au nombre de 46, seront encadrés par Marie-Laure MESSINA et Anne DINTRICH, ATSEM de l'école.

En élémentaire, Mireille BATTAGLIA, nouvellement nommée, encadra la classe de CP-CE1 (19 élèves) à RAMMERSMATT. Sur LEIMBACH, Florence METTLER assurera les cours de la classe de CE2-CM1 et Nathalie METTLER celle des CM1-CM2. Chaque classe comptera 20 élèves.

La crise sanitaire

Cette année scolaire a nécessité beaucoup de travail, d'adaptation et de réactivité de la part de l'équipe du SIS et de l'équipe enseignante, surtout à partir du déconfinement du mois de mai. Le protocole sanitaire imposé par l'Education Nationale, mais nécessaire au vu du contexte sanitaire, a généré un surcoût financier non négligeable avec l'achat de matériel pour la protection des agents (masques, gants, produits virucides), pour la préparation des classes et des sanitaires (scotch de marquage, rubalise, poubelles à pédales), et également pour le sens de circulation dans l'école et à ses abords (bombes de peinture, affiches, etc.). Un protocole spécifique à l'école de LEIMBACH a été créé par l'équipe enseignante en concertation avec le SIS. Ce travail a permis d'ouvrir dans un premier temps un pôle accueil enseignant le **lundi 18 mai** pour les enfants de personnel PRIORITAIRE et dans un deuxième temps la classe de CM2 le **lundi 25 mai**.

Le SIS a également embauché une animatrice à partir du **lundi 8 juin**, afin de pouvoir continuer à proposer un pôle accueil, celui-ci ne pouvant plus être assuré par les enseignants étant donné l'ouverture des classes de CP-CE1, CE2 et CM1-CM2 à la même date.

Enfin, suite aux annonces gouvernementales, l'ensemble des enfants ont pu réintégrer l'école à partir du **lundi 22 juin**.

Élection de la nouvelle équipe du SIS

2020 étant également une année électorale, une nouvelle équipe du SIS a été élue et mise en place le vendredi 19 juin 2020. Celle-ci se compose de :

Christelle CLAERR, Présidente, 3^{ème} adjointe au maire de LEIMBACH. Virginie MANAKOFAIVA, Vice-présidente, 1^{ère} adjointe au maire de RAMMERSMATT, Audrey TA DINH, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et au périscolaire à LEIMBACH, Sandra PFISTER, Jennifer BRAUER et François SCHNEBELEN, conseillers municipaux à LEIMBACH.

Patricia PABST, et Stéphanie SCHWARTZ, conseillères municipales à RAMMERSMATT.



***Une nouvelle équipe pour le
SIS LEIMBACH -RAMMERSMATT***

TRAVAUX

Après presque trois mois d'interruption suite au confinement, **les travaux de rénovation** de la salle polyvalente ont repris bon train : Désamiantage, renfort de la charpente, toiture, fondations pour les extensions (garage pour les sapeurs-pompiers et une salle de réunion), etc.

La commune espère une fin de chantier avant l'été prochain.



Remplacement de la toiture de la salle polyvalente

L'aménagement de quelques places de stationnement et sécurisation aux abords de l'école sera terminé dans quelques jours.

Vue de l'aménagement de places de stationnement rue de Rammersmatt vers l'école



Le rebouchage des trous suite à la période hivernale a été effectué dans plusieurs rues du village. Une opération d'assainissement rue de la Forêt est en cours et l'élagage de l'ensemble des chemins forestiers et sentiers sera réalisé fin septembre-début octobre.

INFORMATIONS DIVERSES DE LA MAIRIE

Ce bulletin comprend des informations du 2^{ème} semestre 2019 (pas de bulletin durant la période électorale) et du 1^{er} semestre 2020



Mairie Place du Général DE GAULLE

68800 LEIMBACH

☎ 03.89.37.05.32

📠 03.89.37.32.88

e-mail : mairie-leimbach@wanadoo.fr

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est rappelé à la population que les séances du Conseil Municipal sont annoncées dans la presse et ouvertes au public, lequel ne peut toutefois pas intervenir pendant les débats. Comme le prévoit la Loi, les comptes rendus sont affichés en mairie.

Plan canicule : la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, a instauré dans chaque département un Plan d'Alerte d'Urgence en cas de risques exceptionnels. Dans le cadre de ce plan, il est utile de rappeler qu'un registre communal des personnes vulnérables et fragiles est mis en place à la mairie. Il est dans l'intérêt pour ces personnes de s'inscrire sur ce registre, lequel reste bien entendu confidentiel.

SITE WEB COMMUNE LEIMBACH: Dorénavant et depuis le mois de juillet, la commune de LEIMBACH dispose d'un site WEB sur internet : www.leimbach.fr

Vous y trouverez toutes informations utiles sur la commune, les élus, les compte-rendu de conseils municipaux, demandes de renseignements pour renouvellement de pièces d'identité, dossiers d'urbanisme, mais aussi la vie associative du village. **Toutefois, s'agissant d'une création, cela nécessite un délai pour la saisie des données. C'est pourquoi, le site ne sera pas de suite complètement opérationnel. Nous vous remercions pour votre compréhension.**

COVID 19 : 2000 masques de protection cofinancés par la Communauté de Communes Thann-Cernay, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, l'Etat et en partenariat avec l'Association des Maires du Haut-Rhin, ont été mis sous pli et distribués à la population par les élus locaux.

**Mise sous pli et distribution
par les élus, des masques de
protection acheté par la CCTC
et le Conseil départemental du
Haut-Rhin**



Haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de **mise en demeure** sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. De même, un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une **amende de 1500 euros** (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Par ailleurs, l'article 673 du **Code civil** prévoit que si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Enfin et dans un esprit de civisme, la commune remercie les habitants qui le peuvent, de bien vouloir enlever l'herbe devant les trottoirs le long de leurs maisons.



L'élimination des déchets verts issus des élagages ou de l'entretien des espaces verts en général est strictement réglementée. Suite aux nombreuses interventions pour feux de broussailles ces derniers jours, le préfet rappelle le cadre réglementaire applicable en matière d'écobuage et de gestion des déchets verts.

Le brûlage des déchets vert à l'air libre est interdit. Ces derniers doivent être valorisés par la filière du compostage ou transportés dans un centre de collecte. Les infractions sont passibles d'une **amende de 150€ à 1500€** suivant leur nature.

L'écobuage peut être autorisé sous conditions de respecter certaines obligations .

Emplois jeunes :

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, le Conseil municipal a décidé de ne pas recourir aux emplois jeunes cette année.

SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY :

Dans le but de simplifier les collectes des différents déchets, nous avons optimisé l'ensemble des circuits. Ce nouveau planning distribué à tous les habitants, est simple. Vous serez collectés le même jour de la semaine, en alternance. Pour LEIMBACH :

Lundi, les semaines paires : les bio déchets et le tri en sacs jaunes

Lundi, les semaines impaires : les bio déchets les ordures ménagères en bacs gris

Nav'Aide THANN-CERNAY: Transport à la demande de la communauté de Communes THANN-CERNAY trajet remplaçant Boug'en Bus à compter du 1^{er} janvier 2017 réservé au PMR (personnes à mobilité réduite) et aux personnes de + de 70 ans. Le service Nav'aide fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h, sur réservation.

La réservation du service s'effectue par téléphone au 03.69.76.60.62 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au plus tard la veille de votre trajet.



COMMANDES DE FIOUL GROUPEES : La commande de fioul groupée passée le 09 septembre 2019 a représenté 57 050 litres (0.832 €/litre et 0.847 €/litre bien être) pour 48 clients et 54 600 litres pour celle du 02 mars 2020 (0,749 €/litre et 0,759 €/litre bien être). Il est rappelé que le prix du litre correspond à la cotation du jour de la commande, quel que soit son cours les jours suivants (plus ou moins élevé). Le fournisseur proposant le prix le plus attractif est retenu. La prochaine commande groupée est programmée pour début septembre 2020.



En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie Covid 19, la municipalité a décidé de ne pas organiser de concours des maisons fleuries cette année. Toutefois, la commune remercie les habitants qui participent à l'embellissement de notre village par le fleurissement de leurs maisons.

Anne-Rose, notre employée municipale prépare d'ores et déjà un ornement floral pour l'automne et des nouveautés pour la décoration de Noël.

Nous profitons de cette rubrique pour remercier toutes les personnes qui fournissent des fleurs à la commune et notamment madame **Renée HEIMBURGER**.

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous vous êtes installés à LEIMBACH depuis peu. Vous êtes invités
à vous inscrire sur le fichier domiciliaire et électoral municipal

munis de votre carte d'identité ou votre passeport ou votre carte de séjour ou une autre pièce d'identité, votre livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.



ETAT CIVIL DU 1ER JUILLET 2019

AU 15 JUILLET 2020

Naissances

08/06/2019 : Adam de Cyril ISNER et Chloé BECHTOLD

26/09/2019 : Tom de Anthony HABEGGER et Marie WURCH

11/11/2019 : Malorie de Ludovic SCHENTZEL et Floriane BEHRA

18/01/2020 : Manon de Mathieu GRUNENWALD et Cyrielle HALLER

19/02/2020 : Simon de Jérôme LUTRINGER et de Camille LUTTRINGER

15/03/2020 : Emile de Jean-Baptiste CLAUDE et de Juliane DENIER



Mariages

03/08/2019 : Luis DOS SANTOS ANTUNES et Marie ZUSSY

18/01/2020 : Florian DORMOIS et Lydia BOUAFIA

Décès

30/08/2019 : M. Damien COLOM, 95 ans, doyen du village

08/10/2019 : Mme Marie-Thérèse DANTZER née KALTENRIEDER, 89 ans

13/10/2019 : M. Joseph DANTZER, 87 ans

14/11/2019 : Mme Marie JUNG née BOESPFLUG, 94 ans

12/02/2020 : Mme Monique SCHEBATH née CAGNEAUX, 80 ans

14/03/2020 : Mme Huguette COLOM née FOEHRENBACHER, 89 ans

15/03/2020 : M. André BECK, 83 ans

22/03/2020 : Mme Marie-Thérèse BAROWSKY née THROO, 83 ans

03/04/2020 : M. Jean-Marie BOBENRIETH, 68 ans

30/04/2020 : M. Bernard ZUMKELLER, 77 ans

10/05/2020 : M. Jean-Pierre TROMMENSCHLAGER, 89 ans

03/06/2020 : Mme Christiane KORNMANN née KANDEL, 78 ans

22/06/2020 : Mme Paulette VIALET née BELTZUNG, 76 ans

11/07/2020 : M. Gérard NEFF, 85 ans



Anniversaires

09/06/2019 : M. André HEITZ, 80 ans
27/07/2019 : Mme Monique SCHEBATH, 80 ans
29/07/2019 : Mme Marie-Thérèse LEMBLE, 90 ans
13/09/2019 : M. André HUMMEL, 80 ans
28/09/2019 : M. Robert UHLEN, 80 ans
13/10/2019 : Mme Angèle FOLTZER, 90 ans
02/11/2019 : Mme Dorinda CHACHEROS RAMOS, 85 ans
04/11/2019 : M. Sébastiano FLUMIANI, 80 ans
07/11/2019 : Mme Marie BRISWALTER, 80 ans
02/12/2019 : M. Gérard NEFF, 85 ans
09/01/2020 : M. Nicolas GEORG, 85 ans
26/01/2020 : M. Marc MEHRENBERGER, 80 ans
28/01/2020 : M. Benito BARALDO, 80 ans
01/02/2020 : Mme Huguette MATHEY, 80 ans
21/02/2020 : Mme Théobaldine CLAERR, 80 ans
30/05/2020 : M. Jean-Marie CLAERR, 80 ans
15/06/2020 : Mme Marie MEHRENBERGER, 80 ans
07/07/2020 : Mme Léonie RUEFF, 95 ans



Noces d'or :

20/06/2019 : M. et Mme François et Cécile BRUCKERT
11/07/2019 : M. et Mme Albert et Monique EHRET
25/07/2019 : M. et Mme Joseph et Mariette SCHNEIDER
30/08/2019 : M. et Mme Daniel et Madeleine HOFFNER
05/09/2019 : M. et Mme Etienne et Nicole THROO
13/12/2019 : M. et Mme Paul et Madeleine KUENEMANN
07/07/2020 : M. et Mme Rolf et Guiseppina KRAUSE
10/07/2020 : M. et Mme Michel et Denise PONSAT

Noces de diamant :

03/10/2019 : M. et Mme Jean-Paul et Marie HEUCHEL



Merci pour le sympathique et convivial accueil réservé par toutes les personnes qui ont accepté de recevoir la délégation de la municipalité venue les féliciter.



*André HEITZ entouré par son fils
Thierry, sa compagne Alice et le
maire René KIPPELEN*



*Monique SCHEBATH entourée par sa
famille, le maire René KIPPELEN
et le 1er adjoint Philippe ZIEGLER*



*Alice et André HUMMEL
avec le maire René KIPPELEN*



*Angèle FOLTZER entourée par le 1er adjoint
Philippe ZIEGLER, le maire René KIPPELEN
et son fils Jean*



*Gérard NEFF entouré par sa compagne,
le maire René KIPPELEN (1er à droite) et le
1er adjoint Philippe ZIEGLER*

Nicolas GEORG aux côtés du maire René KIPPELEN



*Marc MEHREBERGER entouré par
son épouse et le maire René KIPPELEN*



*Benoît BARALDO entouré par son épouse
et le maire René KIPPELEN*





*Huguette MATHEY entourée par
le maire René KIPPELEN et le
1er adjoint Philippe ZIEGLER*

*François et Cécile BRUCKERT entourés
par leur fils David, Karl (petit-fils)
et le maire René KIPPELEN (à droite)*



*Théobaldine CLAERR entourée par
sa famille, le maire René KIPPELEN
(2ème à droite) et le 1er adjoint
Philippe ZIEGLER (1er à gauche)*



*Albert et Monique EHRET
entourés par le maire
René KIPPELEN, les adjoints
Philippe ZIEGLER et Damien
EHRET, fils des jubilaires*



*Madeleine et Daniel HOFFNER
entourés par leurs petits-enfants,
le maire René KIPPELEN (à droite)
et le 1er adjoint Philippe ZIEGLER*



*Paul et Madeleine KUENEMANN
entourée par leurs fils Eric et Olivier
et le maire René KIPPELEN*



*Etienne et Nicole THROO entourés par leurs
enfants, petits-enfants, le maire René KIPPELEN,
les adjoints Philippe ZIEGLER et Damien EHRET*



*Adriana MOLETTA entourée par sa
famille , le maire Philippe ZIEGLER,
les adjoints Christelle CLAERR et
Maurice RUEFF*



*Jean-Marie CLAERR entouré par
son épouse Cécile, le maire
Philippe ZIEGLER (2ème à droite),
les adjoints Maurice RUEFF
et Christelle CLAERR*



*Léonie RUEFF entourée par
sa famille, le maire Philippe
ZIEGLER, les adjoints
Maurice RUEFF (son fils 1er
à droite) et Christelle
CLAERR*

*Marie-Antoinette MEHREBERGER
entourée par son mari, le maire
Philippe ZIEGLER(2ème à droite)
et les adjoints Christelle CLAERR et
Damien EHRET*



Fête des Aînés délocalisée au Hirtz!

En raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente en rénovation, le maire René KIPPELEN et son conseil municipal ont organisé le traditionnel repas de Noël le samedi 14 décembre au chalet du domaine du Hirtz à WATTWILLER. Afin de faciliter le transport, deux autocars ont été mis à disposition des seniors au départ de la salle polyvalente. Le repas réunissant 131 convives dont les membres du conseil municipal, les présidents d'associations ainsi que le chanoine Marc SCHMITT, a enchanté tous les participants qui ont apprécié le menu de fête suivant : cappuccino de foie gras et salpicon de magret fumé, ballotine de volaille aux cèpes, pommes dauphine et flan de légumes, croustillant de Munster, gelée de fruits, salade, parfait glacé sans oublier café et bredalas. Ce moment de convivialité a permis non seulement de se retrouver mais d'évoquer une multitude de souvenirs du village. L'animation musicale a été assurée par l'excellent accordéoniste Guy GRINGER et par le 1^{er} adjoint Philippe ZIEGLER qui a interprété quelques chants et invité l'assistance à reprendre quelques mélodies traditionnelles de Noël. Cette année, les doyens de l'assemblée étaient Cécile DUMEL (91 ans) et Jean-Pierre TROMMENSCHLAGER (89 ans), malheureusement décédé le 10 mai 2020.



Les doyens de l'assistance Cécile DUMEL (1^{ère} à droite) et Jean-Pierre TROMMENSCHLAGER posent avec le maire René KIPPELEN et Charlotte ORTELLI

Le maire René KIPPELEN et Monique BUHR, pupille de la Nation, ont déposé la gerbe au monument aux morts



11 NOVEMBRE :

Le 101^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 14-18 a été commémoré en présence d'une assistance nombreuse parmi laquelle plusieurs élus municipaux, le maire honoraire Marcel CLAERR, l'ancien maire Claude WELKLEN, président de la Société d'Histoire de LEIMBACH, le lieutenant honoraire et ancien chef de Corps, Christian KIPPELEN, les sapeurs-pompiers de LEIMBACH, les vétérans, les élèves de l'école élémentaire de LEIMBACH-RAMMERSMATT et la population. Après le traditionnel dépôt de gerbe le Premier magistrat a lu le message ministériel. La manifestation a été rehaussée par la clique des sapeurs-pompiers dirigée par Stéphane THROO et les enfants de l'école élémentaire de LEIMBACH-RAMMERSMATT qui ont interprété l'hymne national sous la direction de leur maîtresse Nathalie METTLER. Les noms des combattants tombés au champ d'honneur gravés sur le monument aux morts ont été cités par Emma GERARD et Allan ARNOLD, élèves de CM2. Enfin, l'assistance a été conviée par le maire à partager le verre de l'amitié offert par la commune.

Emma GERARD et Allan ARNOLD ont égrené les noms des Leimbachois morts pour la France



LES VŒUX DU MAIRE

Ne disposant pas de la salle polyvalente en travaux, la cérémonie des vœux du maire 2019 n'a pas eu lieu. La remise des prix des lauréats du concours des maisons fleuries faite traditionnellement à cette occasion, a fait l'objet d'une réception en mairie le 5 mars 2020.



Les lauréats posent aux côtés des élus et des membres du jury.



La maison de Muriel et Patrick TRITSCH a obtenu le 1^{er} prix

SAINT-BLAISE :

C'est le Chanoine Marc SCHMITT, vicaire épiscopal de l'Alsace-Sud, qui a concélébré la messe avec les pères Mirosław WŁODARCZYK et Raymond LEMBLE. L'office a été réhaussé par les chorales réunies de LEIMBACH -RAMMERSMATT et VIEUX -THANN, dirigés par Paul KUENEMANN avec son fils Eric à l'orgue. Cette année, un cierge a été remis à tous les pèlerins invités à les allumer avant la bénédiction par le père SCHMITT qui a indiqué : « *Tradition romaine païenne pour que Mars obtienne des victoires, le cierge symbolise aujourd'hui le Christ lumière du monde et des Nations.* » Après la messe, Bernard BOESCH a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié et remercié la famille BUECHER qui a offert le vin pour la bénédiction des gorges. A 16 heures Martine et Hubert ont présenté leur concert « Amour et bonheur partagés », dont la moitié de la collecte a été offerte pour la rénovation de l'église Saint-Blaise.



Le père Marc SCHMITT, vicaire épiscopal du Haut-Rhin et curé de Thann a présidé la messe en l'honneur de Saint-Blaise

Les pèlerins reçoivent la bénédiction des gorges devant les cierges croisés



Comme le veut la tradition, les pèlerins boivent du vin dans la calotte crânienne de Saint-Blaise.



VIE ASSOCIATIVE

SAPEURS POMPIERS

Sainte-Barbe :

Le samedi 30 novembre, le CPI (Centre de Première Intervention) de LEIMBACH commandé par l'adjudant-chef Damien EHRET, a célébré sa patronne Sainte-Barbe en présence du maire René KIPPELEN et du lieutenant honoraire Christian KIPPELEN. A l'issue de l'office religieux célébré en l'église Saint-Blaise de LEIMBACH par le père Mirek, plusieurs soldats du feu ont été mis à l'honneur : Le caporal-chef Eric SEYFRIED a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service ; le sergent Michael BUHR a été installé dans ses fonctions de chef de corps adjoint. Enfin le sergent Maxence COURSE et la caporale Virginie VICECONTE ont reçu l'écusson aux armoiries de LEIMBACH, officialisant leur arrivée au CPI local. La cérémonie a été rehaussée par la clique des pompiers de LEIMBACH. Le repas n'ayant pu se faire à la salle polyvalente actuellement en travaux, a eu lieu le dimanche 8 décembre à l'Auberge des Moines de THIARENBACH.



Les sapeurs-pompiers mis à l'honneur posent aux côtés du maire René KIPPELEN (à gauche)



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

En attendant la fin des travaux de rénovation de la salle polyvalente, les collectes de sang auront lieu à la **salle Muti-Activité de RAMMERSMATT dans le bâtiment « La Grange »** à côté de la mairie.

Voir rubrique dates à retenir.

Donneurs de sang honorés en 2020

Bronze 1^{er} niveau (3 dons pour les femmes et 5 dons pour les hommes) : Elodie SCHMITLIN, Frédéric RUMELHART, Florian DORMOIS, Richard CARPANINI, Jean DANTZER

Bronze 2^{ème} niveau (10 dons femmes et hommes) : Karine ZUMSTEIN

Bronze 3^{ème} niveau (25 dons pour les femmes et les hommes) : Bertrand HALLER

Doré avec deux palmes (200 dons pour les femmes et les hommes) : Josépha GUTLEBEN

Félicitations à tous ces donateurs bénévoles, qui recevront leurs récompenses prochainement.



GYM

L'association LA GYM DE LEIMBACH a vécu une saison sportive exceptionnelle et compliquée à cause de la crise sanitaire. Les cours ont dû être supprimés, à partir du lundi 16 mars pendant 11 semaines. Nous avons pu reprendre nos activités le lundi 11 juin dans le respect des gestes barrières et par groupe de 10 personnes.

La rentrée sportive aura lieu le lundi 7 septembre 2020 à La Maison des Associations à RODEREN dans des conditions normales d'après les dernières directives du ministère des Sports. Nous proposerons les mêmes cours que cette année, soit des cours de fitness composés de cardio, de renforcement musculaire, de stretching, d'ateliers training, de steps, de tabata, etc :

lundi de 19h30 à 20h30 animé par Anthony, coach sportif

mercredi de 19h30 à 20h30 par Salomé, animatrice sportive

NÉCROLOGIE



*Jean-Pierre TROMMENSCHLAGER
était très estimé dans la cité des
Coucous*

C'est avec beaucoup de tristesse que la population de LEIMBACH a appris le décès brutal de Monsieur Jean-Pierre TROMMENSCHLAGER le dimanche 10 mai dernier. Né en 1931, sa jeunesse a été marquée par une instruction allemande lors de la Seconde Guerre mondiale. Ayant appris le métier de menuisier, sa carrière professionnelle se déroulera dans l'industrie textile et principalement à l'usine Schaeffer Impression de VIEUX-THANN pendant 43 ans jusqu'à son départ en retraite en 1990. Figure bien connue et appréciée de la cité des Coucous, Jean-Pierre s'était investi dans la vie communale et paroissiale. Conseiller municipal de 1971 à 1977 et président du Conseil de fabrique de 1991 à 1996, il était toujours très actif, et continuait de participer au fleurissement de l'église et de la chapelle. Marié en 1958 avec Marie-Eugénie SCHRAPP décédée en 2017, il repose désormais à ses côtés au cimetière de WESTHALTEN. Jean-Pierre était père de trois enfants, Marie-Thérèse, Martine et Christophe et comptait sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. La municipalité de LEIMBACH n'oubliera pas les engagements de cet homme discret et serviable et renouvelle ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

DATES À RETENIR (SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES SANITAIRES)

Judi 13 août de 16h30 à 19h30 : Collecte de sang dans le bâtiment « La Grange » à RAMMERSMATT

Samedi 15 août à 10h45 : messe à la chapelle Notre-Dame auf Heide. Si la météo ne le permet pas, l'office religieux sera célébré en l'église Saint-Blaise.

Samedi 12 septembre à partir de 8h00 : journée citoyenne

Judi 26 novembre de 16h30 à 19h30 : Collecte de sang dans le bâtiment « La Grange » à RAMMERSMATT

Dimanche 6 décembre à 15h00 : Concert de Noël par le Chœur de Garçons de Mulhouse. Eglise Saint-Blaise – Entrée libre-Plateau.

LEIMBACHOIS À L'HONNEUR

20.86/20 et mention très bien pour Léon BERINGER

Elève studieux du Lycée Scheurer-Kestner de THANN, le leimbachois Léon BERINGER vient de décrocher son baccalauréat ES (Economique et Social) avec la moyenne de 20,86/20 assorti de la mention très bien ! Agé de 18 ans, il pratique le tir à l'arc, aime la littérature et voue une passion pour Napoléon 1^{er}. Léon rejoindra PARIS à la rentrée de septembre où il préparera une double licence de sciences économiques et sociales à Science Po et d'histoire à la Sorbonne. Ambitieux, il envisage d'ores et déjà, de passer le concours pour intégrer l'ENA (l'Ecole Nationale d'Administration) souhaitant embrasser une carrière dans la haute fonction publique et devenir serviteur de la République. Tout comme ses parents, la commune de LEIMBACH est particulièrement fière et félicite Léon qui fait honneur à notre village.



Mention très bien pour
Léon BERINGER



JOURNÉE CITOYENNE

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE CITOYENNE 2020

A retourner à la mairie avant le 24 août 2020

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

Rendez-vous à 8h00 – Devant la Mairie, Place du Général de Gaulle

Pour vous investir bénévolement pour notre village, merci de bien vouloir compléter cette fiche d'inscription.

La journée de travail sera agrémentée du repas de midi offert par la Commune.

NOM	PRENOM	REPAS		SIGNATURE
		OUI	NON	

Adresse.....

Téléphone

Munissez-vous si possible d'un gilet de sécurité fluo.

Merci pour votre engagement et à bientôt !

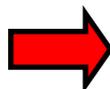
RENSEIGNEMENTS ET N° DE TÉLÉPHONE UTILES

Horaires d'ouverture de la Mairie au Public

Mardi: de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00

Jeudi : de 9h30 à 11h30

Vendredi : de 15h00 à 17h00



FERMETURE MAIRIE

La Mairie de LEIMBACH sera fermée

du lundi 10 août

au lundi 17 août 2020 inclus

KINÉ À DOMICILE

Jérôme BUREL à LEIMBACH

Tél. 06.06.46.15.07

Pizza Cozi

Parking Salle polyvalente mardi
les semaines paires

Tél. 06.81.38.20.71

A GUETA

Tartes flambées parking salle
polyvalente mardi les semaines
impaires

Tél. 06.64.85.26.45

Alternatif coiffure

Coiffure mixte à domicile

Virginie WACH

Tél. 06.87.22.07.69

SAMU	15		
Gendarmerie	17 ou 03.89.37.00.11		
Brigades Vertes	03.89.74.84.04		
Pompiers	18		
Centre anti-poison	03.88.37.37.37		
EDF dépannage	0972.675.068	Raccordement	0969.321.845
SOGEST dépannage	0977.429.440	Infos	0977.409.440

En cas d'alerte chimique, Radio France Bleu Alsace - FM 102.6

Communauté de Communes Thann - Cernay

Siège : 3a, rue de l'industrie - CS 10228 - 68704 CERNAY Cedex

Tél. : 03.89.75.47.72 - fax : 03.89.75.78.14

✉ contact@cc-thann-cernay.fr

Syndicat mixte de Thann - Cernay (de 8h30 à 12h)

2 rue des Genêts - 68700 ASPACH MICHELBACH

Tél : 03.89.75.29.05 - ✉ contact@smtc68.fr

Déchetterie ASPACH-MICHELBACH 03.89.75.74.66

Jours et horaires d'ouverture : voir calendrier des collectes

Nav'Aide Thann-Cernay : Transport à la demande

de la Communauté de Communes Thann-Cernay - Tél. 03.69.76.60.62

LA GAZETTE DU COUCOU

JUILLET 2020



Directeur publication : ZIEGLER Philippe, maire

Responsable de la commission communication : RUEFF Maurice

Mise en page : RUEFF Maurice

Crédit Photos : ZIEGLER Philippe, HOFFNER Bernard

Ont également collaboré à ce numéro : CLAERR Christelle, Marie-Thérèse SEYFRIED,
Audrey TA DINH, EHRET Damien, Jérôme LUTRINGER, François SCHNEBELEN